"Ce que ta cuisine est améliorée!" dit le mari

IL NE s'attarde plus au bureau. Il ne parle plus de la bonne cuisine de sa mère. D'où provient ce changement surprenant?

Elle a lu qu'un livret, intitulé "Le Bon Pourvoyeur," enseignait à préparer des mets délicieux, au Lait Evaporé St. Charles. Maintenant ses gâteaux font la joie des yeux et du palais. Ses potages et ses sauces à la crème défient toute critique. Et elle dit de ce produit Borden

C'est le meilleur et vous le Prouverez

Et afin que vous ayez le plaisir de faire cette preuve, demandez un exemplaire du "Bon Pourvoyeur," 80 pages, illustré en couleurs. Il vous vaudra un trésor d'art culinaire.

LAIT ST. CHARLES Borden
EVAPORE NON SUCRE

The Borden Co. Limited
Truro, N.S.

Messieurs: Veuillez m'expédier un exemplaire du "Bon Pourvoyeur," gratis.

Nom.....

Adresse.....

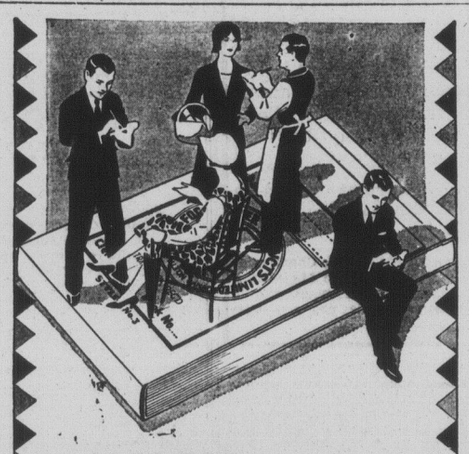

LA BASE DE VOTRE COMMERCE

Un bon service et la considération pour les clients sont la base de tout commerce prospère. Les livrets de comptoir "Appleford", par leur qualité supérieure, témoignent de l'attention qu'un marchand porte à sa clientèle. Ces livrets ne coûtent pas plus cher que ceux de qualité inférieure.

Nous nous ferons un plaisir de vous fournir les prix et les détails des différents modèles que nous pouvons vous vendre.

Les commandes par malle reçoivent la plus grade attention. Notre réputation est votre garantie.

L'IMPRIMERIE DU "MADAWASKA"

Téléphone 75

75, rue de l'Eglise — Edmundston, N. B

LA JEUNESSE

Autrefois, on disait: "Il n'y a plus d'enfants !"

Aujourd'hui, on est tenté de dire: "Il n'y a plus de jeunesse.

Et pourtant, c'est si bon d'être jeune; c'est si bon de vivre pour les autres et par les autres; c'est si beau de trouver tout nouveau, de découvrir chaque pour un plaisir inconnu une joie dont on ne se doutait pas la veille; d'ouvrir un livre avec l'intention d'apprendre. Cela est si fortifiant de croire, d'écouter en soi le bruit de sa sève et le bouillonnement de son sang, que nous nous refusons à croire que la jeunesse soit morte, définitivement morte.

Sensational VALUE has made Penn-Rad

(The E-L-A-S-T-I-C Motor Oil)

THE LARGEST SELLING PACKAGED 100% PURE PENNSYLVANIA MOTOR OIL

Here's a regular 45c pure, super-refined Pennsylvania Motor Oil with a money back guarantee of quality and satisfactory performance . . . the price is much less than you usually pay.

SEALED CAN OF 6 IMPERIAL QUARTS $1.49

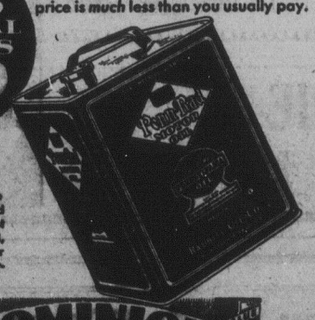

The PENN-RAD Guarantee

If after 1000 miles service you are not convinced that Penn-Rad is the best oil you have ever used, return it to your dealer for full refund of purchase price.

DOMINION

LES NON "NES"

En ce temps-là, Mme N... mourut.

Elle avait eu trois enfants. Deux étaient morts en bas âge; c'est pourquoi elle avait eu le troisième.

Car elle et lui — Monsieur et Madame, — d'un consentement mutuel, avaient fixé à un le chiffre total de leurs enfants.

Ce chiffre était sans discussion et sans appel, à cause de la fortune, du tour de la taille, à cause surtout des ennuis et restrictions de toutes sortes que entraine une famille nombreuse.

Et puis, leurs relations calculaient ainsi... C'étaient les temps nouveaux... le progrès moderne où chacun n'admettait qu'un enfant-type et entendait désormais "vivre sa vie..."

Tant pis pour la vie des autres !...

L'existence de Madame s'était écoulée, calme, respectée, honorée, normale en apparence... Beaucoup de mousse, et quelques bonnes oeuvres, ventes de charité, une certaine vie paroissiale, dénier du culte, sans aucun de ces coefficients qu'on applique à tout le reste — les temps sont bien durs !...

Pourtant, par-ci, par-là, quelques gestes jolis, comme ces petits bouquets qui, de loin en loin, on ne sait pas pourquoi, apparaissent dans la grisaillerie d'un grand appartement... remous de certaines hérédités chrétiennes.

A soixante-cinq ans, Madame mourut... Mort également normale... car, les sacrements étant pour les humains, Madame fut, à tout hasard, congrûment absoute par un vieux prêtre de garde, un peu sourd, appelé précipitamment la veille.

Convoi convenable... *Requiem aeternam... In paradisum deducant te angeli...* Que les anges te conduisent dans le paradis...

Et après cet incident... plissement d'un dix-millième de seconde sur le flot mouvant des générations humaines, la vie continua.

Si tant est qu'elle eût été un instant interrompue...

Madame parut donc devant Dieu.

Ce fut un éblouissement !

L'éblouissement d'un oiseau de nuit, jeté brusquement en pleine lumière...

L'éblouissement du voyageur qui, au de'à d'un sommet, découvre tout à coup des mondes d'autres sommets, d'aiguilles et de glaciers et, sur toute cette immensité, l'infini du ciel...

Comme Madame hésitait, deux petites mains prirent la sienne, c'étaient celles de ses enfants morts devenus des anges...

—Maman !... oh !... maman !...

Ils étaient rayonnants... et beaux comme l'aurore aux doigts de rose... heureux, comblés infiniment !

Mais elle en aperçut d'autres qui, eux aussi, criaient: "Maman !..."

Oh ! comme ils avaient l'air de souffrir, ceux-là !

C'étaient les enfants qui, dans le plan divin, lui étaient destinés de toute éternité... ceux qu'elle aurait dû avoir... ceux auxquels son sec goisme avait, sans discussion, barré la route de l'existence.

Ils étaient là, appelant éperdument la vie, comme l'oeil appele la lumière... et comme la soif appelle l'eau... et comme la "matière" appelle la "forme".

Ils étouffaient, imprécis, dans le sépulcre du quasi-néant, où ils attendaient l'ecce ancilla Domini, c'est à-dire l'acceptation de la volonté humaine. Ils sentaient que l'être les avait frôlés... que la vie... leur vie, avait passé tout près d'eux, prête à les "informer" pour l'éternel bonheur... Dieu leur avait crié, de toute la grande voix de son amour: "Je vous ai donné... choisi une mère... cette mère !"

La lourde pierre s'était soulevée... ils avaient entrevu !...

Et puis !...

Celle qui devait être leur mère... celle qui devait leur tendre les deux bras... les serrer avec tendresse contre son sein, celle-là avait répondu Non.

Pas la place !... Pas d'argent ! et surtout, vous me gêneriez !...

La dalle, alors, était retombée de tout son poids, étouffant le cri de "Maman !..." poussé avec supplication par les tout petits.

En un instant... in ictus oculi... elle avait vu tout cela, Madame...

Ensuite, elle n'en eut plus que le souvenir, car elle était dans le lieu de l'expiation.

Et ce souvenir fut sa seule souffrance, en ce sens que cette souffrance a dépassait celles les autres.

C'était l'abominable cauchemar d'une mère qui sait son enfant enterré vivant.

L'air libre, le soleil l'appellent. Mais le pauvre petit est là, opprimé de toute l'angoisse d'un tourmentant "devenir", réclamant la vie... conjurant celle qui devait le délivrer de la "puissance" pour l'amener à "l'acte"... celle qui, à jamais, devait être maman.

Pas la place !... Pas assez d'argent !... Et puis, vous me gêneriez !...

Même les bêtes féroces sont moins féroces. Elles désirent, aiment, s'oublient, se font tuer pour leurs petits.

Mme N... n'avait rien désiré, rien aimé, elle n'avait pensé qu'à elle, et avait tué les petits pour la tranquilité de son moi.

Et parce que le coeur des mères est le chef-d'oeuvre du coeur de Dieu le péché des mères est, par lui, le péché puni entre les plus punis.

—Alors, Seigneur, s'écria-t-elle de temps resterais-je en ce lieu d'oppression ?

—Tout le temps que tes enfants seront opprimés eux-mêmes... Le paradis, d'ailleurs, serait impossible pour toi... Même là-haut, tu entendrais, du fond de l'abîme, l'appel désespéré de leurs voix.

—Toujours ici, alors, Seigneur.

—Ta punition cessera lorsqu'une mère aura réparé le crime de la mère... lorsqu'une autre femme aura dit à Dieu: "J'aurai des enfants en réparation du crime de celles qui les ont refusés. Et comme une femme donne parfois le sein à des enfants étrangers, je donnerai la vie à des enfants qui ne seront pas des miens"

...Car, conclut le Tout-Puissant, je suis le Seigneur Dieu !

...Car tout se paye, ici-bas, ou plus terriblement là-haut !

...Car l'homme — pauvre fourmi — a toujours tort lorsqu'il dersse ses petites combinaisons devant l'Intelligence infinie...

...Car ma bénédiction s'appelle "fécondité".

...Car moi, la Vie, je veux ici-bas toute la vie que j'ai préparée là-haut... Je la veux avec abondance

Je la veux farouchement pour pleupler un ciel, où tous sont appelés à l'éternel bonheur.

Je suis le Seigneur... Le Seigneur Dieu !...

LE NOUVEAU SANCTUAIRE

On voit ci-dessus une photo inédite du nouveau temple, du Sanctuaire célèbre de Sainte-Anne de Beaupré, dont les travaux de construction sont presque terminés. La nouvelle Basilique de Ste-Anne remplace l'édifice religieux détruit par le feu en 1922. La première église avait été construite en 1658 sur l'emplacement même où s'était produit le premier miracle. En avant de l'automobile, on aperçoit le R. P. Emile Journaux, un des Pères Rédemptoristes de Sainte-Anne.

LE PROBLEME DES NAISSANCES ILLEGITIMES

(Texte de l'allocution prononcée à la radio, poste CHRC, heure catholique, du 9 octobre 1932, par M. l'abbé Victorin Germain, directeur du Service des Adoptions à la Crèche S.-Vincent-de-Paul, Québec.)

La question sociale, dans son immensité, dans sa complexité, suppose une multitude de sous-questions, de problèmes affiliés, adjacents ou conséquents.

Celui des naissances illégitimes n'est pas des moindres... non plus que la tâche de l'exposer en dix minutes pour l'auditoire invisible mais sympathique de l'Heure catholique.

— o —

Préliminaire

Faisons d'abord une observation préliminaire: autant la maternité dans le mariage est un honneur et une bénédiction, autant la maternité hors mariage constitue un déshonneur et un châtiment.

Le Maître de la vie et de la mrot punit souvent par la survenance d'un enfant, une fille qui usurpe les droits de la femme mariée et prétend vivre dans la compagnie et l'intimité d'un homme sans le lien du sacrement et le secours de la grâce sacramentelle.

Cet enfant qui survient hérite du deshonneur de ses parents; ceux-ci par égoïsme, par légèreté ou par nécessité, faute d'appui, faute de moyens, faute de coeur très souvent, l'abandonnent, le renient. La Crèche le recueille et s'efforce de lui trouver un foyer et une famille.

— o —

Quatre données

On peut dire qu'il y a quatre données au problème de l'hospitalisation des enfants illégitimes :

1o Les hospitalières les crèches,, toutes les crèches sont en déficit.

2o Toutes les crèches sont encombrées et refusent des enfants.

3o Il y a trop de récidives chez les filles déshonorées.

4o Tout, dans les moeurs qui nous envahissent, favorise la violation du sixième et du neuvième commandement.

Question

Comment, malgré toutes ces circonstances défavorables et difficiles recueillir quand même les enfants abandannés, réhabiliter les filles tombées, préserver de la débauche la fleur de notre jeunesse ?

— o —

Première Indication

Si les crèches sont en déficit, c'est que les aumônes font défaut. Nous ne voulons point ignorer que l'an dernier une somme de plus de $30,000.00 a été donnée à la Crèche par la seule charité privée. Aussi, le reproche ne veut-il atteindre, par delà tant de généreux bienfaiteurs, que les indifférents et les ingrats, la grande multitude des ingrats, la multitude des couples, anciens bénéficiaires de la Miséricorde ou de la Crèche, la multitude des familles solidaire d'un grand malheur, secourues dans ce gran dmalheur, et qui ne s'en sont jamais souvenues.

Avec cinq piastres seulement par année de chacune de ces familles oublieuses, la Crèche bouclerait son budget.

Remarquez qu'il faut trouver chaque année la somme de $180,000.00 pour solder, outre la dépense ordinaire, les intérêts d'une dette de construction formidable.

Premier moyen d'aider à la solution du problème: l'aumône en espèces ou en nature, grande ou petite, immédiate ou par testament.

— o —

Deuxième Indication

Le désordre des moeurs est tel et tellement généralisé que les fruits en surabondent.

La Crèche hospitalise ordinairement près de sept cent cinquante enfants; il y a logement pour six cent quarante; c'est ainsi qu'on en est venu à réserver les admissions aux enfants nés à l'hôpital de la Miséricorde, quitte à admettre quelques enfants du dehors quand il se fait de la place.

La place est faite par les décès ; elle est faite aussi par les adoptions; inutile de prôner ici la thèse de l'adoption, forme supérieure, forme éminente de l'aumône, bénie et encouragée par le Souverain Pontife, recommandée par Nosseigneurs les Evêques, et combattue seulement par ceux qui refusent de prendre contact avec cette terrible pitié de l'enfance abandonnée. 367 placements furent effectués en 1931. Cette année nous n'atteignons pas encore les 200; et nous prévoyons, en dépit de grands efforts de propagande, une régression de 50 à 75 sur le résultat de l'an dernier.

Deuxième moyen de résoudre le problème: L'adoption des délaissés par des couples chrétiens et charitables.

— o —

Troisième Indication

Des préjugés, des craintes injustifiées, l'etndurcissement dans la débauche, le désir de poursuivre des relations coupables empêchent un grand nombre de filles tombées de se réfugier à l'Hôpital de la Miséricorde.

Elles se cachent dans certaines maisons de pension où on les accueille dans la seule vue d'en tirer du gain; le milieu, s'il n'est pas toujours défavorable, n'est jamais réformateur. L'influence sacerdotale y est nulle; aucune fréquentation des sacrements, aucune exhortation, aucun progrès moral. Résultat: vingt et trente pour cent de récidive. On se replace dans les mêmes occasions et la même punition vient punir les mêmes fautes.

Certains parents, certains amis, certains médecins, certains confesseurs avertis de pareilles circonstances pourraient peut-être, par leur intervention, amener dans un milieu plus conforme aux besoins de son âme telle créature désemparée.

Troisième moyen: Procurer la réforme morale en même temps que la délivrance physique de la fille déshonorée.

— o —

Quatrième Indication

On lève volontiers les bras au ciel quand on apprend qu'en une seule année plus de 450 filles sont passées par l'Hôpital de la Miséricorde.

L'indice est cependant beaucoup plus alarmant si l'on réfléchit que les pères et mères non mariés ont pris toutes sortes de précautions pour empêcher la venue d'un enfant, et que le nombre est décuple, que dis-je probablement centuple de ceux qui, dans le secret, se corrompent, favorisés dans leur débauche par l'aveugle ou consciente complicité d'un entourage soi-disant catholique.

La gauvreté, la coquetterie, la vanité, la légèreté, une religion à fleur de peau et des passions parfois très vives, des circonstances de famille, de gagne-pain ou d'habitation jettent chaque année des quantités de jeunes filles en proie aux pratiques de vie les plus avilissantes.

Le progrès du mal est en raison directe du nombre sans cesse accru de pères et mères qui ne surveillent point, d'employeurs qui se désintéressent de la moralité de leurs employés, de propriétaires de logements, de chambres ou d'hôtels qui ferment les yeux sur l'inconduite notoire de leurs locataires.

Leprogrès du mal est en fonction de la licence qu'on tolère sur les routes, dans les parcs, sur les plages, dans certaines librairies, dans certains clubs, dans certains hôtels.

Quatrième moyen: Un réveil de la conscience collective, une réaction simultanée de tous les catholique contre les empiètements de la débauche

— o —

Réflexion

Cette réaction restera toujours bien difficile par le fait qu'on ne peut guère exercer d'influence sur les agents de corruption; l'esprit de foi fait défaut à la plupart des pécheurs et des pécheresses; quand ils vont à la messe, ils choisissent la messe sans prédication; ils fuient les exercices spirituels, les lectures édifiantes, et même les personnes qui sont tentées de les arracher à l'empire du mal.

C'est un parti pris de rester à distance et hors d'atteinte.

Comment, dans ces conditions, réveiller chez les scandaleux, chez les profiteurs du vice, chez les débauchés le sens des responsabilités, le souci du salut éternel et l'esprit de devoir chrétien ?

Il n'y a guère d'apostolat possible auprès de la plupart que celui de la prière. Toute autre intervention est le plus souvent malvenue et inopérante.

Mais retenons que ce n'est pas quand ils ont dix-huit ou vingt ans qu'on peut facilement réformer les moeurs d'un jeune homme ou d'une jeune fille; s'ils ont grandi dans l'inconvénination, ils resteront rebelles.

Aussi est-ce dès la plus tendre enfance que les éducateurs doivent se ménager l'influence bienfaisante l'autorité gardienne, la direction, en un mot, de ceux qu'ils doivent élever, éduquer, former, plus pour l'héritage du Ciel que pour celui de la terre.

La docilité ne s'improvise pas; il faut y entrainer et affermir les enfants.

Une mauvaise éducation, une fausse notion de l'éducation, un désintéressement trop fréquent de la formation précoce de la conscience nous valent ces innombrables déshonneurs et ce surcroit de naissances illégitimes.

— o —

Conclusion

La charité chrétienne, la solidarité dans le Christt, le devoir d'action catholique rappelé si instamment par Notre Saint Père le Pape nous traient la marche à suivre pour aider la solution du problème posé.

Pour secourir Jésus-Christ dans le moindre d'entre ses frères, donnons généreusement de notre superflu, et si c'est possible, accueillons à notre foyer l'enfant du malheur.

Pour aider la réhabilitation des filles tombées, favorisons de nos sympathies, de notre influence et de nos prières le travail si méritoire des Religieuses du Bon-Pasteur.

Bons et Braves Petits Croisés

Cinq heures du soir! Le refuge où l'on prépare la soupe populaire s'anime, la distribution devant commencer peu de temps après.

Installation de fortune... tables grossières... murs décrépis de vieille salle d'oeuvres... lumière électrique pleurante et rare que distribuent des lampes noircies par un trop long service !

Une Soeur de Saint-Vincent de Paul dirige la manoeuvre. Des dames et jeunes filles de bonne volonté.

Soudain, bravant les consignes, en constituent le personnel.

Entre bambin... neuf ans... des yeux avonnant de simplicité et d'assurance.

—Alors, prenez.

—Madame ma Soeur, c'est bien là que viennent les messieurs qui ont faim, parce qu'ils ne peuvent plus gagner d'argent ?

—Oui, mon petit.

Il tend son cartable, puis un paquet fait d'une blouse d'écolier. On ouvre le tout. Voilà que s'échappent des morceaux de pain, du chocolat, des figues, des gros sous, des boutons des gâteaux.

—Qu'est-ce que cela ?

—C'est nos goûters, pour les messieurs.

—Mais qui vous a dit...

—Dimanche, à la messe, M. l'abbé pour ceux qui ont faim. On en a dit, comme ça, qu'il faut se priver avec André. Il a demandé: si on donnait nos goûters? Alors il y en a huit qui ont donné leur goûter, hier, et onze aujourd'hui..., et ils m'ont dit de l'apporter.

—C'est très bien, sais-tu, de se priver ainsi pour les chômeurs.

—Je suis Croisé, Madame la Soeur et ça compte, vous savez, les sacrifices... pour le petit Jésus.

Dans un magnifique "au revoir", l'enfant s'en est allé.

PARCOUREZ NOS PETITES ANNONCES ELLES VOUS RENDRONT SERVICE

CORSETS à VENDRE

A titre de représentante, j'offre en vente les corsets et ceintures de santé et de toilette 'Spencer', faits sur mesure. Toute dame ou demoiselle qui désirerait examiner les modèles et les échantillons, n'aura qu'à s'adresser à Mme Raymond CLAVETTE, Corsetiere Spencer tel.: 90-2.

ON DEMANDE

Fille de chambre avec expérience demandée immédiatement. S'adresser à l'Hôtel Madawaska Inn, Edmundston.

A VENDRE OU A LOUER

Propriété autrefois détenue par P. W. Martin Co. sur la rue Victoria, à vendre à bons termes, ou à louer à conditions faciles. S'adresser à G. E. BARBOUR Co., Edmundston, N.-B. 2029-4fs-20oct.

A LOUER

Bon logement de 8 appartements bien finis, pourvus de toutes les commodités voulues et fournaise, situé au premier plancher, à louer immédiatement. S'adresser à Denis J. LONG, Clair, N.-B. 2027-j.n.o.

NOTICE OF SALE

To Manus Mazerolle of the Parish of Ste. Anne, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Merchant, and Marie his wife, and to all others whom it may concern : —

NOTICE IS HEREBY GIVEN that under and by virtue of a power of sale contained in a certain mortgage bearing date the 3rd day of November, A. D., 1925, and registered in Book "X-3" pages 171 to 175 both inclusive and numbered 25658 of the Madawaska County Records, on the 3rd day of November, A. D., 1925 and made between the said Manus Mazerolle, of the Parish of Ste Anne aforesaid, and Marie, his wife, of the first part; and Damase Beaulieu of the Parish of Green River in the County of Madawaska aforesaid Gentleman, of the second part ; there will be for the purpose of satisfying the principal and interest secured under and by virtue of the said mortgage, default having been made in the payment thereof, as therein and thereby provided, be sold at Public Auction, in front of the Court House, in the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, on Monday the 7th day of November A. D., 1932 at the hour of eleven o'clock in the forenoon, the following land and premises in the said mortgage described as follows :

"All that certain lot, piece or parcel of land and premises situate lying and being in the Parish of Sainte Anne aforesaid, bounded and described as follows: — On the front by the Highway Road leading from Edmundston to Grand Falls; on the lower side by land formerly owned and occupied by Cezaire Bourgoin and by Antoine Beaulieu ; and at the rear by the center of the Canadian Pacific Railway Company's Right of Way, reserving nevertheless a right of way to egress, regress and ingress to be used by one Antoine Cyr and his heirs, executors administrators and assigns, at the lower side of the said lot and measuring twelve feet in width, being the same land and premises deeded to the said Manus Mazerolle by one Ubald Thibodeau and wife and registered in Book "D-2" Number 15336, pages 367 of the Madawaska County Records."

Together with the appurtenances and all right, title interest, possessions, property, claim and demand of the said Manus Mazerolle and Marie his wife, in, to, or out of the said lands and premises.

Dated this first day of October A. D., 1932.

Damase Beaulieu
Mortgagee

Max D. Cormier
Solicitor for Mortgagee.
5ins-6oct.

NOTICE OF SALE

To Leon Martin of the town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, and Marthe, his wife, and to all others whom it may concern : —

NOTICE IS HEREBY GIVEN that under and by virtue of a power of sale contained in a certain mortgage bearing date the 15th day of August, A. D., 1928, and registered in Book "J-4" pages 358 to 362 both inclusive and numbered 28262 of the Madawaska County Records on the 16th day of August A. D., 1928, and made between the said Leon Martin of the first part; and Sara Belanger widow of the late Romuald Belanger, of the second part, both parties therein designated as being of the town of Edmundston aforesaid; there will be for the purpose of satisfying the principal and interest secured under and by virtue of the said mortgage ,default having been made in the payment thereof, as therein and thereby provided, be sold at Public Auction, in front of the Court House, in the Town of Edmundston, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, on monday the 7th day of November, A. D., 1932, at the hour of eleven o'clock in the forenoon, the following land and premises in the said mortgage described as follows : —

"ALL that certain lot piece or parcel of land and premises situate lying and being in the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of NewBrunswick, bounded and described as follows: North Easterly side of Canada Street on the lower side line or easterly by land owned and occupied by Edmond Lachance; on the upper side line or westerly by land owned and occupied by H. Proulx "baker"; at the rear by land owned and occupied by Christine Parent and also land owned and occupied by Emile Malenfant."

Together with the appurtenances and all right, title, interest, possessions, property, claim and demand of the said lands and premises.

Dated this first day of October, A. D., 1932.

her
Sara X Belanger
mark
Mortgagee.

Max D. Cormier
Solicitor for Mortgagee.
5ins-6oct.

NOTICE OF SALE

To Odilon Boucher, of the Parish of Madawaska, in the County of Madawaska, in the Province of New Brunswick, Trader, and Marie Louise, his wife, and to all others whom it may concern : —

NOTICE IS HEREBY GIVEN that by virtue of a power of sale contained in a certain Indenture of Mortgage bearing date the 4th day of March, A. D. 1929, and made between Odilon Boucher and Marie Louise, his wife, of the first part, and Damase Marier, of the other part, and duly recorded in Book M-4 at Pages 498-503 as Number 28999 of the Madawaska County Records :

THERE WILL BE SOLD, for the purpose of satisfying the principal money and interest secured by the said mortgage, default having been made in the payment of the same as therein provided, at public auction, in front of the Court House, in the Town of Edmundston, in the County of Madawaska, on Monday the THIRTY-FIRST day of OCTOBER A. D. 1932, at the hour of twelve o'clock noon, all the lands and premises described as follows : —

"All that certain piece, parcel or lot of land situate in the Parish of Madawaska, County of Madawaska, and Province of New Brunswick, the same being known and distinguished as Lot No 2 shown on a plan of building lots made by John T. Emmerson, D.L.S. of the Eloi P. Cyr property and Lot No. 23 shown on the same plan and conveyed by the Mortgagee to the mortgagor as will more fully appear by reference to the Madawaska County Records.

Excepting therefrom part of the said lot No 2 and of said lot No 23 above mentioned conveyed by Odilon Boucher and wife to Joseph G. Bossé as will more fully appear by reference to the Madawaska County Records."

Together with all the buildings, improvements and appurtenances to the said lands and premises belonging.

Dated the 23rd day of September, A. D., 1932.

(Sgd.) Damase Marier,
Mortgagee.

(Sgd.) J. E. Michaud
Solicitor for Mortgagee.
4fs-29s.

$5.00

Voilà le montant qu'un homme d'affaires d'Edmundston a épargné cette semaine, en utilisant son téléphone.

L'EXPLICATION

Cet homme avait besoin de certains travaux d'impression. Le représentant d'une compagnie étrangère s'est présenté et lui a soumis ses prix. — Notre concitoyen, avant d'envoyer son argent au loin, téléphona à l'Imprimerie locale et apprit qu'il pouvait faire exécuter ce travail à Edmundston avec économie. — Le commerce local, tout comme cet homme, bénéficie de cette démarche intelligente.

AVANT DE COMMANDER AILLEURS DEMANDEZ NOS PRIX

L'IMPRIMERIE du "MADAWASKA"

Téléphone No. 75 — — — — Rue de l'Eglise